

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 09 juin 2023

Membres en exercice :
8

Date de la convocation: 05/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ

Présents : 5

Présents : Achille HOURDÉ, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY

Votants: 8

Représentés: Jean-Pierre BLÉTARD par Gérard CHÂTEL, Nathalie LE COHU par Achille HOURDÉ, Marie-Claire ROQUES par Maria DECAUCHY

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Maxime DE AMORIN

Objet: MISSIONS SPS et ETUDE DE SOLS - PROJET BLOC COMMUNAL SALLE POLYVALENTE MAIRIE ECOLE - DE_2023_029

Monsieur le Maire :

- **explique** à l'assemblée délibérante que, dans le cadre du projet de réhabilitation et mise aux normes avec rénovation thermique du bloc communal «salle polyvalente-mairie-école », il convient de contracter avec un bureau de contrôle, un coordinateur SPS, les missions inhérentes aux sondages des sols et aux diagnostics réglementaires,
- **dit** qu'une consultation auprès d'organismes agréés (bureau de contrôle, coordinateur SPS et géotechniciens) va être réalisée et donne lecture de la lettre type relative à ces missions, qu'il a préparée,

Où l'exposé et après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** à la consultation, selon le modèle proposé, auprès des organismes listés ci-dessus,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour réaliser ces consultations et contracter avec les bureaux d'études retenus pour ces missions, les lettres de commande et tout autre document relatif à ces missions.

Le Secrétaire de séance,
Maxime DE AMORIN

